

Pays:Danemark

Conseil: Fiscalité

Problématique: Quels règlements l'Union européenne pourrait-elle instaurer pour améliorer l'harmonisation des fiscalités, renforcer la justice fiscale et encourager la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques innovantes?

Le Danemark est une monarchie constitutionnelle dotée d'un gouvernement démocratique stable, dirigé par la Première ministre Mette Frederiksen. Le pays est reconnu pour son modèle économique combinant une forte compétitivité avec un système de protection sociale avancé. En matière de fiscalité, le Danemark applique des impôts élevés afin de financer un État-providence efficace tout en maintenant un niveau élevé d'investissement public. L'Union européenne cherche actuellement à harmoniser les régimes fiscaux afin de garantir une concurrence loyale, renforcer la justice fiscale et intégrer des mesures favorisant la transition écologique. Cette initiative est essentielle pour éviter le dumping fiscal et assurer un développement durable. Le Danemark, ayant déjà mis en place des réformes fiscales avancées, s'intéresse particulièrement à cette problématique et soutient une approche équilibrée permettant de préserver la souveraineté fiscale tout en travaillant pour une fiscalité plus juste et plus verte au sein de l'UE.

Les principales préoccupations liées à la fiscalité européenne incluent les disparités fiscales, qui entraînent des pratiques de dumping fiscal et d'évasion fiscale, la justice fiscale, car l'optimisation fiscale des grandes multinationales prive certains États membres de recettes essentielles, et la compétitivité économique, qui nécessite un cadre fiscal harmonisé encourageant l'investissement et la croissance sans pénaliser les entreprises européennes face à la concurrence mondiale. De plus, la fiscalité écologique doit être renforcée afin d'intégrer une taxation favorisant la transition énergétique et la réduction des émissions de CO₂, tout en maintenant la compétitivité économique. Le Danemark, dont l'économie repose sur une fiscalité élevée et redistributive, considère qu'un équilibre entre harmonisation fiscale et flexibilité nationale est indispensable pour garantir la cohésion économique de l'UE.

Le Danemark soutient une harmonisation fiscale progressive à l'échelle européenne, à travers le respect des spécificités nationales, afin que chaque État conserve une certaine flexibilité permettant d'adapter sa fiscalité à son modèle économique et social. Il est favorable à la lutte contre l'évasion fiscale par des mesures renforçant la transparence fiscale, notamment le reporting pays par pays des multinationales. Le pays encourage une fiscalité écologique, avec une taxation du carbone harmonisée à l'échelle européenne qui favoriserait la transition énergétique tout en maintenant la compétitivité des entreprises. Enfin, il estime nécessaire de favoriser l'investissement et la compétitivité en mettant en place des incitations fiscales pour les entreprises innovantes et respectueuses de l'environnement. Le Danemark se réfère notamment aux engagements pris dans son "Fiscal and Structural Policy Plan 2024", qui prévoit des réformes alignées sur les objectifs de l'UE, tout en garantissant une discipline budgétaire stricte et un cadre économique favorable à l'investissement.

Pour répondre aux défis actuels, le Danemark propose la mise en place d'un cadre fiscal européen plus cohérent, avec la définition d'une quantité minimale d'imposition sur les sociétés afin de limiter le dumping fiscal tout en préservant la compétitivité des États. Il propose une coopération renforcée contre l'évasion fiscale, en intensifiant les mesures de transparence fiscale, notamment via les directives ATAD et DAC6, et en développant un système d'échange automatique d'informations plus efficace. Il recommande également l'adoption d'une fiscalité verte européenne, par l'application d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) pour éviter les distorsions concurrentielles et promouvoir une économie bas-carbone. Enfin, il soutient la création d'un fonds européen de transition écologique, destiné à financer des incitations fiscales pour les entreprises engagées dans la transition énergétique.

Le Danemark soutient l'idée d'une harmonisation fiscale à l'échelle européenne, mais insiste sur la nécessité de préserver une flexibilité permettant aux États membres d'adapter leurs politiques fiscales en fonction de leurs réalités économiques et sociales. Le pays reste attaché à une gestion

budgétaire rigoureuse, tout en favorisant des initiatives fiscales encourageant la justice fiscale et la transition écologique. En intégrant ces principes dans les futures réformes européennes, l'UE pourra bâtir un système fiscal compétitif, équitable et durable, en accord avec les ambitions du Green Deal européen et les objectifs de stabilité économique.